

**Déclaration des élu.e.s SNES-FSU  
au Conseil d'administration du Collège La Cerisaie.  
Le 6 février 2018.**

Le 1er février, une large interfédérale regroupant la FSU, la CGT, SUD, FO, le SGL, l'UNL, l'UNEF et la FCPE était dans la rue contre la sélection à l'université. En effet, la mise en place de la plateforme « Parcoursup » initiant une sélection déguisée à l'entrée des universités et la procédure d'émission des vœux et d'affectation, outre sa complexité, risquent de bloquer l'accès aux formations de leur choix pour de nombreux jeunes.

A cela s'ajoutent les réformes du baccalauréat et du lycée avec pour objectif, la suppression de postes d'enseignant.e.s et la dégradation du cœur de nos métiers : éclatement des formations en lycée, remise en cause du baccalauréat comme examen national avec l'extension du contrôle continu, diminution des heures hebdomadaires de cours etc. C'est pourquoi en ce 6 février, les personnels enseignants du second degré étaient en grève et ont manifesté. La sortie du rapport Mathiot sur le lycée le 24 janvier représente une vraie menace au travers de ses préconisations sur la formation des élèves et les services des professeurs et sur sa volonté de confier l'orientation aux Régions.

Par ailleurs, ce mois de janvier est le mois du retour du jour de carence effectif, de l'augmentation de la CSG et des retenues pour pension avec des effets sur le pouvoir d'achat des fonctionnaires. Nous ne pouvons que nous inquiéter de ces mesures.

La première préparation de rentrée scolaire de ce nouveau quinquennat perpétue la logique de baisse des moyens constatée depuis des années. La dotation prévue pour notre établissement nous contraint à opérer des arbitrages au détriment des **dispositifs d'aide en classe** que nous portons, notamment les dédoublements.

Le dispositif "devoirs faits" mis en place cette année, ne répond pas non plus aux besoins d'enseignements nécessaires à la réussite de tous nos élèves. En effet, l'aide aux élèves doit se faire avant tout, dans la classe, par les enseignant.e.s. Cela nécessite des effectifs raisonnables ( 24 élèves par classe en collège, 20 en éducation prioritaire), ce qui n'est pas le cas dans notre établissement, ainsi que des moyens permettant d'organiser dans toutes les disciplines du travail en groupes à effectif réduit. Alors que nous réclamons des moyens supplémentaires pour organiser nos enseignements dans de bonnes conditions pour la rentrée 2018, sans certitude d'être entendus, une

enveloppe de 91 HSE a été attribuée à l'établissement pour le dispositif "devoirs faits" alors même que cela correspondrait à 2,5 HSA qui pourraient servir à dédoubler des classes dans certaines disciplines.

Enfin, à la veille d'une journée de mobilisation de l'ensemble des services départementaux, nous tenons à affirmer notre soutien à tous les agents qui seront en grève demain contre la suppression des départements de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne au profit du Grand Paris. En effet, le fonctionnement des collèges, gérés par les Conseils départementaux, serait directement impacté. Les inquiétudes sont vives, quant à l'avenir de la restauration scolaire, la maintenance et nettoyage des locaux, les prestations informatiques, les dispositifs de solidarité visant les familles les plus démunies,...mais aussi les conditions de travail et la carrière des agents car les Etablissements Publics Territoriaux, de taille plus petite, qui récupéreraient cette compétence n'auront pas la capacité budgétaire d'un département comme le Val de Marne. La suppression des départements ouvrira la vanne à la privatisation et à la sous-traitance des services publics dans les collèges, ainsi qu'à la précarisation des personnels territoriaux.

Nous réaffirmons donc notre attachement au service public d'éducation et notre volonté que tous les personnels aient les moyens de remplir leurs missions dans des conditions sereines et donc propices à la réussite des élèves.

**Les élu.e.s enseignant.e.s de la liste SNES-FSU**